



CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC

Réunion des Parties au Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac

Première session
Genève, Suisse, 8-10 octobre 2018

10 octobre 2018

DÉCISION

FCTC/MOP1(17) Plan de travail et budget pour l'exercice 2020-2021

La Réunion des Parties,

Ayant examiné le plan de travail et le budget pour l'exercice 2020-2021 présentés par le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (la Convention-cadre de l'OMS) dans le document FCTC/MOP/1/20 ;

Prenant en considération la décision FCTC/MOP1(1), dans laquelle les Parties au Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (le Protocole) ont décidé d'utiliser le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'Organisation mondiale de la Santé comme Règlement financier visé à l'article 33.4 du Protocole ;

Prenant également en considération la décision FCTC/MOP1(18), dans laquelle les Parties au Protocole ont décidé d'utiliser le barème des contributions de l'OMS en tenant compte de la différence de composition de l'OMS et de la Réunion des Parties,

1. DÉCIDE :

- a) d'adopter le plan de travail et le budget pour l'exercice 2020-2021 figurant à l'annexe 1 de la présente décision ;
- b) de fixer le montant total des contributions évaluées des Parties au Protocole pour l'exercice 2020-2021 à US \$4 999 719 ;
- c) qu'à la deuxième session de la Réunion des Parties, les Parties devraient, en respectant l'obligation qui incombe au Secrétariat de la Convention d'exécuter le plan de travail et le budget approuvés, tenir dûment compte de tout changement dans le volume d'activité et de travail requis du Secrétariat de la Convention en vue d'adopter le budget de l'exercice suivant ;
- d) de financer les frais de voyage et l'indemnité journalière de voyage des pays les moins avancés à l'aide des contributions volontaires évaluées jusqu'à la deuxième session de la Réunion des Parties comprise ;

- e) de financer, en outre, les frais de voyage des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure à l'aide des contributions volontaires évaluées, et de financer l'indemnité journalière correspondante à l'aide des fonds extrabudgétaires disponibles, jusqu'à la deuxième session de la Réunion des Parties comprise ;
 - f) d'autoriser le Secrétariat de la Convention à demander le règlement des contributions évaluées, y compris aux pays qui seraient devenus Parties au Protocole entre les périodes de facturation ;
 - g) de prier le Secrétariat de la Convention d'informer les points focaux des Parties pour la Convention-cadre de l'OMS et le Protocole de l'ouverture de postes consacrés à la mise en œuvre du Protocole ;
 - h) de prier le Chef du Secrétariat de la Convention-cadre d'exécuter le budget et le plan de travail adoptés par la Réunion des Parties et de soumettre à la Réunion des Parties :
 - i) à sa deuxième session, un rapport intérimaire d'exécution du plan de travail et du budget pour l'exercice 2020-2021, ainsi qu'un rapport final d'exécution du plan de travail et du budget pour l'exercice 2018-2019 ;
 - ii) à sa troisième session, un rapport final d'exécution du plan de travail et du budget pour l'exercice 2020-2021 ;
2. DÉCIDE de charger le Secrétariat de la Convention de solliciter et de recevoir des contributions extrabudgétaires volontaires pour des activités conformes au plan de travail ;
3. PRIE le Chef du Secrétariat de la Convention :
 - a) de tenir le Bureau régulièrement informé de l'exécution des budgets et des plans de travail approuvés par la Réunion des Parties ;
 - b) de consulter les Parties de manière informelle avant de présenter le budget et le plan de travail à la prochaine session de la Réunion des Parties ;
4. INVITE INSTAMMENT les Parties à verser des contributions extrabudgétaires pour atteindre les objectifs du plan de travail.

ANNEXE 1

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET COUVRANT LE COÛT DES ACTIVITÉS LIÉES AU PROTOCOLE PENDANT L'EXERCICE 2020-2021

1	Préparation à la mise en œuvre du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
1.1	Promouvoir la ratification et la mise en œuvre du Protocole				
a)	Organiser des ateliers multisectoriels régionaux pour promouvoir la ratification du Protocole par d'autres Parties à la Convention-cadre de l'OMS	Participation d'au moins 60 Parties à la Convention-cadre de l'OMS à quatre ateliers régionaux	0	240 000	240 000
b)	Promouvoir le Protocole lors de réunions de haut niveau avec les ministres	Participation à des réunions de haut niveau pour promouvoir le Protocole	0	60 000	60 000
c)	Collaborer avec les organisations internationales potentiellement concernées	Réunions de haut niveau avec certaines organisations internationales intergouvernementales (OIG) pour promouvoir le Protocole	0	60 000	60 000
1.2	Assistance technique à la préparation de la mise en œuvre du Protocole				
a)	Fournir aux Parties une assistance technique sur des aspects spécifiques du Protocole, sur demande	Assistance technique apportée sur demande	55 000	95 000	150 000
1.3	Groupes de travail/d'experts intergouvernementaux				
a)	Groupe de travail sur les systèmes de suivi et de traçabilité, y compris le point focal mondial pour l'échange d'informations (article 8.1) et les marques d'identification uniques des paquets et cartouches de cigarettes (article 8.3)	12 membres. Tenue d'une réunion du groupe de travail sur les systèmes de suivi et de traçabilité, y compris le point focal mondial pour l'échange d'informations (article 8.1) et les marques d'identification uniques des paquets et cartouches de cigarettes (article 8.3). Rapport de situation disponible	50 000	20 000	70 000

b)	Groupe de travail sur l'assistance et la coopération (articles 12, 21, 23, 24, 28 et 29)	12 membres. Tenue d'une réunion du groupe de travail sur l'assistance et la coopération (articles 12, 21, 23, 24, 28 et 29). Rapport de situation disponible	50 000	20 000	70 000
c)	Recenser les besoins et les lacunes en matière de recherche en ce qui concerne les articles 6.5 et 13.2 du Protocole, et établir un rapport pour la deuxième session de la Réunion des Parties	Une feuille de route détaillée présentant les calendriers et les différentes étapes des travaux de recherche prévus par les articles 6.5 et 13.2 du Protocole est disponible, et le rapport de situation a été établi	0	100 000	100 000
Total partiel pour le domaine d'activité 1			155 000	595 000	750 000
2	Réunion des Parties				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
2.1	Dispositions avant la Réunion des Parties – six réunions préparatoires de la Réunion des Parties au niveau régional				
a)	Frais de voyage et indemnité journalière pour deux membres du personnel en déplacement dans chaque Région, et couverture des frais de voyage et indemnité journalière pour les Parties concernées	Clarification des questions relatives aux documents et procédures de la Réunion des Parties et appui aux discussions régionales afin de mieux préparer la Réunion des Parties et d'assurer la participation des Parties concernées	20 000	38 000	58 000
2.2	Deuxième session de la Réunion des Parties				
a)	Logistique – organisation générale				
	i) Locations, services, traitements du personnel des services de conférence recruté pour des périodes de courte durée, et heures supplémentaires du personnel	Préparation et organisation de la deuxième session de la Réunion des Parties dans les délais, et paiement des heures supplémentaires	183 980	0	183 980
	ii) Traitements des interprètes	Interprétation assurée	170 000	0	170 000
	iii) Sécurité	Sécurité assurée	30 000	0	30 000
	iv) Couverture des frais de voyage pour les Parties concernées	Forte participation des Parties	60 000	0	60 000
	v) Indemnité journalière pour les pays les moins avancés (PMA)	Forte participation des Parties	35 000	0	35 000
	vi) Réception	Réception organisée	0	15 000	15 000
b)	Séances de nuit (trois séances de nuit)	Trois séances de nuit organisées	48 750	0	48 750

c)	Documentation (avant, pendant et après la session)				
	i) Contrôle rédactionnel et traduction de la documentation officielle de la Réunion des Parties (avant la session)	Documentation officielle mise à la disposition des Parties dans les six langues au plus tard 60 jours avant l'ouverture de la session	200 000	0	200 000
	ii) Contrôle rédactionnel, traduction et impression de la documentation officielle de la Réunion des Parties (pendant la session)	Rapport, décisions, autre documentation	185 000	0	185 000
	iii) Traitements des rédacteurs de comptes rendus	Traitements versés et rapport de la Réunion des Parties finalisé	13 000	0	13 000
	iv) Contrôle rédactionnel et traduction du rapport et du compte rendu de la Réunion des Parties (après la session)	Rapport de la Réunion des Parties finalisé et publié ; compte rendu publié	25 000	0	25 000
d)	Intervenants invités	Couverture des frais de voyage d'un intervenant invité conformément à la politique sur les voyages	0	5 500	5 500
	i) Couverture des frais de voyage et indemnité journalière pour une personnalité importante et un membre de son entourage, par Région	Présence de participants de haut niveau assurée, moyennant la prise en charge des coûts pour les participants de haut niveau des pays les moins avancés	0	27 500	27 500
	ii) Sécurité	Sécurité garantie pour les participants de haut niveau	0	10 000	10 000
e)	Campagne et médias pour la deuxième session de la Réunion des Parties				
	i) Concept, stratégie de la campagne, visuels, espace dédié, documents promotionnels, site Web, deux photographes, vidéastes et exposition	Campagne mise en œuvre, supports produits	5 000	40 000	45 000
	ii) Six mois de services de communication/relations avec les médias	Campagne mise en œuvre avec succès, accréditation des médias, relations avec les médias et couverture de la deuxième session de la Réunion des Parties	0	13 700	13 700
	iii) Application logicielle (appli) pour la deuxième session de la Réunion des Parties	Conception et lancement de l'appli	7 000	0	7 000
f)	Examen des déclarations d'intérêts présentées par les délégués	Contrôle des inscriptions pour vérifier que la déclaration d'intérêts a été remplie	10 000	10 000	20 000
2.3	Bureau de la Réunion des Parties, y compris les coordonnateurs régionaux, le cas échéant				
a)	Préparer et faciliter les travaux du Bureau et organiser les réunions	Organisation de deux réunions, y compris par vidéoconférence/téléconférence, et préparation des procès-verbaux	14 000	0	14 000

b)	Couverture des frais de voyage et indemnité journalière pour les membres du Bureau	Participation des membres du Bureau aux réunions du Bureau et à la session de la Réunion des Parties	124 665	0	124 665
c)	Interprétation (trois langues)	Bonne compréhension entre les membres du Bureau	72 000	0	72 000
d)	Mise en place et gestion de la plateforme en ligne sécurisée	Accès accordé aux membres du Bureau et aux coordonnateurs régionaux	3 000	0	3 000
Total partiel pour le domaine d'activité 2			1 205 730	159 700	1 365 430
3	Notification et échange d'informations				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
3.1	Aide aux Parties pour qu'elles s'acquittent de leurs obligations de notification, et rapports mondiaux sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Protocole				
a)	Amélioration continue du module de notification	Module de notification mis à jour et diffusé	10 000	10 000	20 000
b)	Renforcer la capacité des Parties à faire rapport sur le Protocole	La capacité des Parties à recueillir et à notifier les informations relatives à la mise en œuvre du Protocole a été renforcée. Quatre ateliers de formation régionaux ou infrarégionaux ont été organisés dans les Régions qui en ont le plus besoin, si possible en parallèle avec des ateliers sur la mise en œuvre du Protocole	10 000	70 000	80 000
3.2	Échange d'informations, dont les transferts de compétences et de technologies				
a)	Mener des études et établir des bonnes pratiques sur des aspects spécifiques du Protocole, et les diffuser	Jusqu'à 10 visites ont été effectuées dans les pays et 10 études sur des bonnes pratiques ont été recensées, documentées et diffusées	10 000	70 500	80 500
b)	Promouvoir la coordination et le partage d'informations sur le Protocole, grâce au forum d'échange et à d'autres moyens	La sous-section de la base de données sur la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS est gérée et mise à jour avec les nouvelles sources d'informations disponibles sur le Protocole	0	10 000	10 000
Total partiel pour le domaine d'activité 3			30 000	160 500	190 500

4 Coordination avec les organisations intergouvernementales internationales et régionales et d'autres organismes					
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
4.1	Promouvoir la coopération internationale en mettant l'accent sur les observateurs (OIG et ONG) à la Réunion des Parties				
a)	Amélioration de la coopération et de la communication avec les OIG, y compris sensibilisation et diffusion d'informations sur les activités liées au Protocole menées par les OIG ayant le statut d'observateur à la Réunion des Parties, grâce à un espace dédié sur la plateforme d'information	OIG invitées à participer aux activités appropriées du Secrétariat de la Convention, participation du Secrétariat de la Convention à au moins trois grandes réunions mondiales et régionales organisées par des OIG pour promouvoir le Protocole, renforcement de la collaboration avec les OIG, et rapport sur les progrès accomplis présenté à la deuxième session de la Réunion des Parties	5 000	26 200	31 200
b)	Amélioration de la coopération et de la communication avec les ONG (en particulier avec celles ayant le statut d'observateur à la Réunion des Parties) dans les activités correspondantes menées à l'intention des organisations nationales, régionales et mondiales	Groupes de la société civile invités à participer aux activités appropriées du Secrétariat de la Convention, participation du Secrétariat de la Convention à au moins trois grandes réunions mondiales et régionales relatives au Protocole organisées par des ONG, renforcement de la collaboration avec les ONG, et rapport sur les progrès accomplis présenté à la deuxième session de la Réunion des Parties	0	15 000	15 000
4.2	Promotion de la coopération internationale pour la mise en œuvre du Protocole				
a)	Faciliter la coopération et l'échange de meilleures pratiques pour la mise en œuvre du Protocole selon la stratégie adoptée à la deuxième session de la Réunion des Parties	Parties prenant part à la coopération internationale et meilleures pratiques échangées pour la mise en œuvre du Protocole	25 000	75 000	100 000
	Total partiel pour le domaine d'activité 4		30 000	116 200	146 200

5	Administration et gestion, et autres dispositions et activités				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
5.1	Administration générale et gestion				
a)	Mobilisation de ressources	Mobilisation de 60 % des fonds extrabudgétaires	10 000	10 000	20 000
b)	Administration générale, personnel et gestion financière	Plans de travail et dispositions administratives sur mesure dans le Système mondial de gestion de l'OMS (GSM)	30 000	0	30 000
5.2	Sensibilisation, publications, site Web et applications Web, et mise en œuvre du plan de communication				
a)	Contrôler et évaluer la page Web du Protocole et la remanier au besoin	Augmentation du nombre de consultations de la page Web du Protocole	10 000	0	10 000
b)	Mettre à jour les pages consacrées au Protocole sur le site Web de la Convention-cadre de l'OMS dans les six langues officielles de l'OMS	Mise à jour des pages consacrées au Protocole sur le site Web de la Convention-cadre de l'OMS dans les six langues	5 000	7 500	12 500
	Total partiel pour le domaine d'activité 5		55 000	17 500	72 500
	Coût total des activités pour tous les domaines d'activité		1 475 730	1 048 900	2 524 630

ANNEXE 2

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PERSONNEL BRUTES (en US \$)¹**Personnel sous contrat à durée déterminée (contributions évaluées)**

Nombre	Poste	US \$
1	D.2 (un poste à financer à hauteur de 20 % par le budget de la Réunion des Parties et de 80 % par celui de la Conférence des Parties)	160 600
3	P.5 (trois postes à 20 %)	397 200
1	P.4	548 000
2	P.3	886 000
2	P.2	700 000
1	G.3	257 000
Total pour le personnel financé par les contributions évaluées (10 postes)		2 948 800

Fonds extrabudgétaires

3	P.2	1 050 000
---	-----	-----------

Total pour le personnel (13 postes)**3 998 800**

¹ Les coûts indicatifs pour le personnel de base du Secrétariat de la Convention sont calculés d'après les derniers coûts salariaux types disponibles pour 2016-2017 ; les évolutions possibles en 2018-2019, une fois connues, seront intégrées sous la forme d'une répartition révisée des dépenses de personnel, qui sera communiquée aux Parties dans une note verbale. Comme indiqué ci-dessus, les contrats en cours du personnel sont financés par les contributions volontaires évaluées ; les coûts des postes supplémentaires proposés seront financés par des contributions extrabudgétaires. La réalisation du plan de dotation en personnel et ses ajustements éventuels dépendront de la disponibilité effective des fonds et de l'évolution de la charge de travail. Le plan de dotation en personnel ne prévoit pas d'éventuelles affectations à court terme et détachements qui seraient fondés sur les besoins réels et les ressources disponibles.

ANNEXE 3

PROJET DE BUDGET TOTAL POUR 2020-2021 (en US \$)

Type de coûts	Part financée par les contributions évaluées	Part financée par les fonds extrabudgétaires	Total
1. Coût des activités	1 475 730	1 048 900	2 524 630
2. Dépenses de personnel	2 948 800	1 050 000	3 998 800
3. Total des dépenses directes	4 424 530	2 098 900	6 523 430
4. Dépenses d'appui au programme	575 189	272 857	848 046
5. Total général	4 999 719	2 371 757	7 371 476

(Deuxième séance plénière, 10 octobre 2018)

= = =